L'École de la Mosaïque, 2023-2024

SYSTÈME D'ENCADREMENT

2023-2024

POUR UNE MISSION À TA PORTÉE

Fonctionnement

Le système d'encadrement de l'école De La Mosaïque s'inscrit dans le modèle de Réponse À l'Intervention comportemental (RAI) et est en lien avec le Mozaïk Portail.

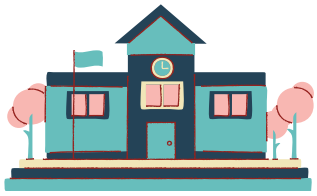

NIVEAU 1

Dans l'école, les élèves auront à accomplir un défi différent à chaque mois. Ces défis s'inscrivent dans les valeurs de notre projet éducatif soit le respect, l'ouverture d'esprit et la cohérence. Tous les adultes du milieu sont présents en tant que modèle et soutien aux apprentissages des bons comportements et des habiletés sociales.

L'objectif des élèves est d'accumuler un nombre de « BRAVO » qui sera déterminé par le comité encadrement au début de chaque mois. Les «BRAVOS» sont des renforcements positifs pouvant être distribués par tous les adultes de l'école. Une fois l'objectif classe atteint (le nombre de «BRAVO») un privilège pour l'ensemble du groupe classe sera vécu. L'objectif de ce privilège est d'avoir un moment de qualité et privilégié qui favorise les liens entre les élèves et leur enseignant. Le choix et l'organisation de ce privilège est à la discrétion de chaque groupe classe.

L'objectif global de l'école est d'assembler toute les pièces de casse-tête de leur classe pour ainsi découvrir leur image à la fin de l'année. Nous utiliserons les toiles situé à côté du secrétariat pour y afficher les casse-têtes. Chaque cycles auront une toile attitré (arbre) et devront être complètement assemblés pour bénéficier du privilège additionnel.
Les groupes ayant pu ajouter leur pièce de mosaïque du mois seront félicités lors du rassemblement mensuel. Lors de ce rassemblement, le défi du mois suivant sera également dévoilé.

Les privilèges « école » :

Afin de souligner l'engagement et les efforts fournis par nos élèves, quatre activités privilèges seront organisées au cours de l'année scolaire (octobre, décembre, avril et juin).
Lors de la fête de juin, le ou les groupes ayant retiré toutes leurs pièces de mosaïques bénéficieront d'une récompense supplémentaire.

Les responsabilités des élèves:

- Adopter les comportements attendus selon le défi du mois.
- Promouvoir auprès des autres élèves les comportements attendus.
- Répondre positivement et s'impliquer activement à tous les niveaux d'interventions des adultes de l'école.

Les responsabilités des adultes:

- Les adultes de l'école (enseignants, concierge, secrétaire, psychologue, SPE, TES, psychoéducateur, direction, service de garde, etc.) peuvent distribuer des « BRAVOS » à TOUT MOMENT.
- Publiciser et promouvoir le défi mensuelle de façon quotidienne (affiches, pictogrammes, messages au multi-vox, etc.).
- Adopter les comportements attendus selon le défi du mois de façon à se positionner en modèle.
- L'adulte qui surveille sur la cour devra remettre un billet de surveillance (système encadrement) à l'élève qui commet une erreur mineure. Celui-ci le transmettra à son titulaire. (annexe 3)

Les responsabilités des adultes titulaires:

- Modéliser les comportements attendus selon le défi en reprenant avec son groupe et en expliquant concrètement ce à quoi on s'attend d'eux pour obtenir des « BRAVO » et ainsi, atteindre l'objectif de la classe. Il peut prendre du temps pour montrer les comportements attendus (ex. pratique de la circulation et du rang, mise en situation pour le respect, enseignement sur le respect, etc.).
- ·Afficher visuellement dans la classe le défi du mois ainsi que l'accumulation des « BRAVO » dans le but de voir la progression des élèves.
- Le titulaire devra comptabiliser les billets de surveillance, modéliser et faire un rappel des comportements attendus.
- Observer et cibler les élèves qui ont besoin d'un niveau 2 d'intervention pour apprendre et pratiquer les comportements attendus.

NIVEAU 2

Dans le niveau 2, l'enseignant titulaire demeure l'intervenant principal, celui qui chapeaute les interventions directes auprès des élèves identifiés comme ayant besoin d'une intervention spécifique. L'éducatrice spécialisée et la SPE peuvent devenir un soutien indirect aux interventions. Par exemple, l'enseignant titulaire élabore et organise une/des activité(s) selon les besoins des élèves et peut demander un soutien de la TES et/ou SPE pour faire vivre la modélisation. Cela permet à l'élève d'avoir l'opportunité de vivre de façon positive et constructive une situation, qui pour lui, est un défi comportemental. Par exemple, l'enseignant peut utiliser des scénettes, des jeux de rôles, des exemples et contre-exemples, l'accompagnement d'un autre élève, pratiques concrètes, etc.

Dès que les élèves entrent dans l'école, le titulaire applique sa propre gestion de classe en tenant compte du défi du mois.

En respectant le modèle de la RAI, tous les titulaires doivent appliquer le système de la calmo-chaise (voir procédure calmo-chaise annexe 1). Si l'élève refuse, il est dirigé au local d'encadrement (voir procédure annexe 2) et lui remettre un billet de sortie (annexe 3).

Les titulaires et les spécialistes doivent faire certaines interventions en classe avant de faire appel aux TES. Se référer au système de codes de couleur pour demander le soutien de l'équipe de l'encadrement. (voir annexe 4)

Billet de niveau 1 (annexe 5)

Erreurs mineures : réagir inadéquatement, se chamailler, mauvais langage, encourager les mauvais comportements, lancer des balles de neige, refuser de travailler et utiliser ou avoir un cellulaire.

- Gestion de classe

La procédure de comptabilisation des erreurs mineures :

- L'enseignant comptabilise ces billets de la façon qui lui convient. Nous suggérons le Mozaïk portail puisqu'il est facile de retrouver les faits et d'en faire l'impression.

À la 3e erreur du même descripteur, celle-ci peut devenir une erreur majeure, mais seulement après discussion avec les intervenants de niveau 3 (TES, SPE, et direction).

Sur la cour de récréation, lorsque le surveillant observe une erreur mineure, il se doit d'intervenir en rappelant, entre autres, le comportement attendu. À la fin de la récréation, ce même intervenant note sur le calepin de surveillance, le descripteur approprié ainsi que la date de l'événement en indiquant que celui-ci a eu lieu sur la cour avant son observation. Exemple : Cour : Bouscule. Par la suite, l'enseignant comptabilise les faits de la façon qu'il le souhaite.

Compilation des données :

Si la méthode de comptabilisation utilisé par l'enseignant est le Mozaïk portail, il se doit de vérifier chaque jour le nombre d'erreurs mineurs pour chacun de ses élèves en appliquant le filtre de « la date d'aujourd'hui ». Lorsque le comportement est récurent, le titulaire se doit d'avertir le parent.

Lorsqu'une erreur mineure et/ou majeure est constatée par un adulte, il est essentiel de vérifier parmi les critères suivants :

·L'**intention** du geste de l'élève
·Avoir été témoin de la situation
·Avoir obtenu les aveux d'un ou des élève(s) impliqués dans la situation

Billet de niveau 2 (Annexe 6)
(erreurs majeures)

Une erreur majeure correspond à un comportement inacceptable :

3. Ignore la demande de l'adulte : opposition majeure;
4. Frappe un autre élève : comportement violent;
5. Lance un objet dans l'intention de blesser l'autre;
6. Utilise la menace : intimide, harcèle ou menace;
7. Procure des insultes ciblées;
8. Comme un vol, du vandalisme et taxage.

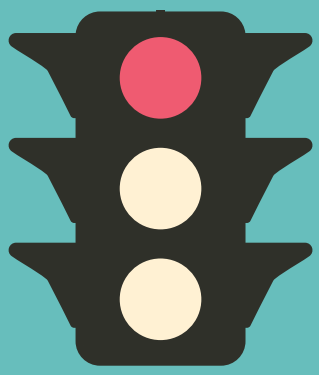

Aussitôt qu'une erreur majeure survient, l'intervenant qui a été témoin de l'événement doit compléter de façon DÉTAILLÉE une fiche rouge.

Les responsables de la gestion des erreurs majeures sont la TES et la direction selon la gravité, l'intensité, la durée, la complexité et la fréquence de la situation. Un suivi à l'enseignant titulaire est absolument nécessaire ainsi qu'aux parents

GRADATION DES ÉVÉNEMENTS LORS DES OFFENSES

1re et 2e offense

- Lettre à faire signer par les parents.
- Rencontre avec la T.E.S., remise de la fiche de réflexion qui devra être complétée durant les deux récréations suivant l'infraction et à faire signer par l'intervenant et la direction.
- Geste de réparation à faire envers l'autre élève en lien avec le comportement. (Contrat de réparation au verso de la fiche et faire approuver, une fois réalisée, par l'intervenant en y apposant ses initiales.)

3e offense

1. Lettre à faire signer par les parents.

- Rencontre avec la T.E.S., remise de la fiche de réflexion qui devra être complétée durant les deux récréations suivant l'infraction et à faire signer par l'intervenant et la direction.
- Rencontre de l'élève avec la direction.
- Geste de réparation à faire envers l'autre élève en lien avec le comportement. (Contrat de réparation au verso de la fiche et faire approuver, une fois réalisée, par l'intervenant en y apposant ses initiales.)

4e offense

- Lettre à faire signer par les parents.
- Rencontre avec la T.E.S., remise de la fiche de réflexion qui devra être complétée durant les deux récréations suivant l'infraction et à faire signer par l'intervenant et la direction.
- Geste de réparation à faire envers l'autre élève en lien avec le comportement. (Contrat de réparation au verso de la fiche et faire approuver, une fois réalisée, par l'intervenant en y apposant ses initiales.)
- Une journée de suspension interne. (arrêt d'agir)

5e offense

- Lettre à faire signer par les parents.
- Rencontre avec la T.E.S., remise de la fiche de réflexion qui devra être complétée durant les deux récréations suivant l'infraction et à faire signer par l'intervenant et la direction.
- Geste de réparation à faire envers l'autre élève en lien avec le comportement. (Contrat de réparation au verso de la fiche et faire approuver, une fois réalisée, par l'intervenant en y apposant ses initiales.)
- Journée(s) de suspension externe.
- **Discussion de cas à la demande du titulaire**.

NIVEAU 3

Interventions plus intensives et individualisées pour les élèves dont les difficultés persistent malgré l'intensification des interventions au niveau 2. Une consultation multidisciplinaire (psychologue, SPE, TES, psychoéducateur, direction, etc.) est favorisante afin de cibler les interventions adaptées à l'élève.

- ·Suivi auprès des parents
- ·Suivi des interventions par la TES
- ·Participation à des stages de pratique supplémentaires
- ·Récréations accompagnées
- ·Évaluations par les professionnels pertinents
- **Demande de plan d'intervention.**
- ·Autres

Annexe 1

Procédure calmo chaise

Comportement inapproprié

(élève qui ne travaille pas, s'amuse, parle, joue avec des objets, fait des bruits, etc)

deux choix

Arrêter le comportement

J'attends 10 à 15 secondes

Je continue mon enseignement ou non

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève ne suit pas la consigne

ÉTAPE 1

D'une voix neutre et ferme, sans signe de colère et d'irritation :

- Je donne une seule consigne précise et directe, en me tenant à proximité de l'élève. Utiliser au besoin l'échelle des émotions (annexe 3).

Ex : Caroline, va sur la calmo chaise.

J'attends 5 secondes. Je n'ajoute rien pendant ce temps.

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève ne suit pas la consigne → ÉTAPE 2

Étape 2

D'une voix neutre et ferme, sans signe de colère et d'irritation :

- Je donne une seule consigne précise et directe, en me tenant à proximité de l'élève. Utiliser au besoin l'échelle des émotions (annexe 3).

Ex : Caroline, va au local d'encadrement.

J'attends 5 secondes. Je n'ajoute rien pendant ce temps.

L'élève ne suit pas la consigne ?!

L'enseignant demande de l'aide (TES, SPE, direction).

Local d'encadrement Retour au calme 5 minutes (augmenter au besoin)

La TES (SPE, direction) s'assure que l'élève est apte à faire la calmo chaise en classe

Retour en classe 1X 8 ans = 8 minutes

deux choix

J'attends 10 à 15 secondes

Arrêter le comportement

Je continue mon enseignement ou non

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève ne suit pas la consigne

ÉTAPE 3

Étape 3

D'une voix neutre et ferme, sans signe de colère et d'irritation :

- Je donne une seule consigne précise et directe, en me tenant à proximité de l'élève. Utiliser au besoin l'échelle des émotions (annexe 3).

Ex : Caroline, va au local d'encadrement.

J'attends 5 secondes. Je n'ajoute rien pendant ce temps.

L'élève ne suit pas la consigne ?!

L'enseignant demande de l'aide (TES, SPE, direction).

Local d'encadrement Retour au calme 5 minutes (augmenter au besoin)

La TES (SPE, direction) s'assure que l'élève est apte à faire la calmo chaise en classe

Retour en classe 1X 8 ans = 8 minutes

deux choix

J'attends 10 à 15 secondes

Je continue mon enseignement ou non

Arrêter le comportement

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève suit la consigne : Bravo! On le félicite

L'élève ne suit pas la consigne

ÉTAPE 4

Étape 4

Prise en charge pour le reste de la demi-journée par une aide extérieure (TES, SPE, direction).

L'élève doit faire le travail manqué à la maison. Il ne réintègre pas la classe tant que ce n'est pas fait. Le parent est avisé de cette entente par l'aide extérieure (TES, SPE, direction)

À noter :

- Aucun comportement **intentionnel** de violence ne doit être toléré en classe. Pour juger adéquatement de la situation, se questionner sur l'intention de l'élève.

  Ex : L'élève pousse l'enseignant. Quelle était son intention ?

  - **L'élève avait l'intention de blesser son enseignant.** C'est un comportement violent qui doit être traité comme tel.

  - **L'élève voulait éviter d'être touché ou a tenté de s'enfuir**. C'est un comportement surtout impulsif qui n'avait pas d'intention violente au départ et doit être traité comme tel.

- Ne pas tolérer en classe un élève qui fait la calmo chaise à répétition. **À la troisième fois consécutive**, suivre la procédure à partir de l'étape 2**.Un élève ne peut faire les étapes 2-3 plus d'une fois dans la même demi-journée.** Si cela arrive, il demeurera pour le reste de la demi-journée au local d'encadrement. Si un événement est arrivé le matin, on peut donc recommencer le processus l'après-midi.

Annexe 2

Procédure local d'encadrement

Lorsque l'élève ne réalise pas adéquatement ou refuse de faire la calmo-chaise en classe (voir procédure calmo-chaise) et qu'il est référé au local d'encadrement :

L'élève peut s'il le désire

1.Choisir son espace pour le retour au calme

-Espace de retour au calme 1 (coussin, couverture)

-Espace de retour au calme 2 (méditation, musique et casque d'écoute)

2. L'élève à 5 minutes en utilisant le moyen choisi pour son retour au calme.

3. Après le 5 minutes :

- Si retour au calme après le 5 minutes = discussion avec TES et retour en classe + calmo-chaise en classe

- Si non-disposé au calme après 5 minutes = Retour au calme (pupitre) + calmo-chaise à faire en classe

4. L'élève qui refuse de choisir un espace à son arrivée au local = retour au calme automatiquement à un pupitre

4.1 S'il refuse le retour au calme = Appel aux parents par TES (pour que le parent puisse parler à son enfant).

4.2 À la suite de l'appel, l'élève doit faire son retour au calme à un pupitre

Annexe 2

Procédure local d'encadrement (suite)

- Si l'élève revient une deuxième fois = plus le droit aux espaces, il doit prendre une chaise et faire son temps.

- Dans le cas où un même élève revient une troisième fois (à l'intérieur d'une demi-journée) = L'élève reste en encadrement pour le reste de la demi-journée.

À la suite de son retrait de la classe pour la demi-journée, si l'élève ne collabore pas au local, faire un appel à la maison pour que l'élève discute avec ses parents. Par la suite, si l'élève persiste à adopter des mauvais comportements, le référer à la direction.

Annexe 3

Billet de surveillance

et

Billet de sortie de classe

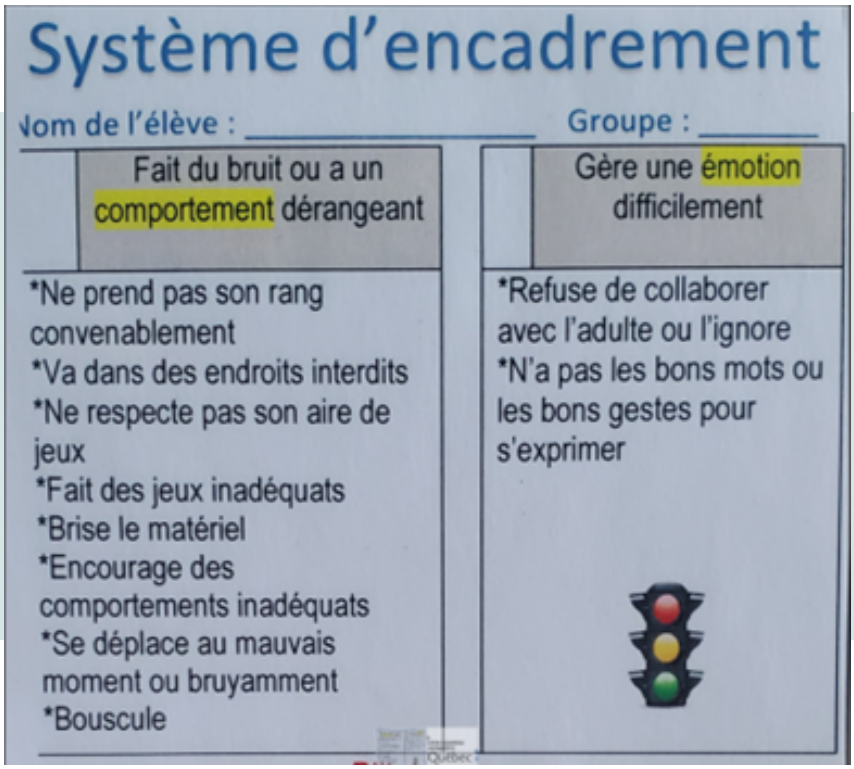

Système d'encadrement

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Fait du bruit ou a un comportement dérangeant	Gère une émotion difficilement
*Ne prend pas son rang convenablement *Va dans des endroits interdits *Ne respecte pas son aire de jeux *Fait des jeux inadéquats *Brise le matériel *Encourage des comportements inadéquats *Se déplace au mauvais moment ou bruyamment *Bouscule	*Refuse de collaborer avec l'adulte ou l'ignore *N'a pas les bons mots ou les bons gestes pour s'exprimer

Billet de sortie : Visite à l'encadrement
« J'ai besoin d'un temps de réflexion »

Prénom :	Date :
Groupe :	Heure :

- ☐ Fait du bruit ou adopte un comportement dérangeant
- ☐ Refuse de collaborer avec l'adulte et dérange la classe
- ☐ N'effectue pas le travail demandé et dérange la classe

Commentaires : _____

_____

Votre enfant a été retiré de sa classe aujourd'hui selon le(s) motifs ci-haut mentionnés.

Signature de l'enseignante ou du spécialiste : _____

Signature du parent : _____

Annexe 4

Système de codes pour demande de soutien à l'équipe des TES

Système de codes pour demande de soutien à l'équipe des TES

Niveau 1 / Enseignant(e) Intervention en gestion de classe L'enseignant(e) peut donner un billet de Niveau 1 pour communiquer avec le parent.	
Interventions centrées sur l'accueil des émotions (chercher à comprendre le besoin qui se cache derrière le comportement)	Ignorance intentionnelle, lorsqu'appropriée.
Enseignement explicite (modélisation) du comportement alternatif attendu pour répondre à son besoin.	Gestion des conflits mineurs.
Proximité physique / contact physique.	Application du système d'encadrement de la classe.
Fournir des moyens d'autorégulation (ex : objet sensoriel / proprioceptif, pause calme...).	Choix dirigés clairs.
Discussion individuelle à l'écart du groupe (si une TES est dispo, elle peut soutenir la classe pour que l'enseignant(e) puisse faire son intervention avec l'élève).	Application d'une conséquence logique (en lien avec son comportement) et soutenue par l'enseignant(e).
Signaux non-verbaux / outils visuels pour soutenir l'intervention verbale.	

Code Jaune (711) Intervention TES nécessaire.	**Il n'y a pas de danger.** Perturbe le climat de classe par son comportement, situation d'opposition grave, empêche l'enseignement... *Les intervenants ont un délai pour se présenter en classe après l'appel.* Billet de sortie rempli par l'enseignant(s).
Code Orange (811) Intervention TES prioritaire.	**Il n'y a pas de danger.** Les difficultés comportementales persistent malgré l'intervention de la TES en classe et perturbent le climat de la classe. *Les intervenants priorisent cette intervention avant un code Jaune.* Billet de sortie rempli par l'enseignant(s). Le protocole d'encadrement sera mis en marche.
Code Rouge (911) Intervention TES d'urgence.	**DANGER.** L'élève est en désorganisation, a perdu le contrôle, adopte des comportements qui menacent sa sécurité ou celle des autres. *Un intervenant se présentera dans un très court délai.* Billet de sortie rempli par l'enseignant(s) et complété par la TES.

Annexe 5

Billet de niveau 1 (erreur mineur)

Billet de niveau 1

(Responsabilité du titulaire)

Date : _____

Prénom : _____

- ☐ Réagir inadéquatement à l'intervention d'un adulte
- ☐ Se chamailler entre élèves (de la même classe)
- ☐ Utiliser un mauvais langage (sacrer, mots poubelles, etc.)
- ☐ Encourager les comportements négatifs
- ☐ Lancer des balles de neige
- ☐ Refuser de travailler en classe (reprendre le travail lors des récréations ou à faire en devoir)
- ☐ Utiliser ou avoir un cellulaire à l'école

Titulaire : _____

Parent : _____

Description de l'événement ou commentaires :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Annexe 6

Billet de niveau 2

(Erreur majeure)

Billet de niveau 2
(Responsabilité TES/SPE)
Erreur majeure

Billet # _____

Prénom : _____ Date : _____
Groupe : _____

L'erreur s'est produite : ☐ En classe ☐ Autre préciser : _____

- ☐ Adopte un comportement violent (agression physique)
- ☐ Lance un objet dans l'intention de blesser l'autre
- ☐ Utilise la menace : intimide, harcèle ou menace
- ☐ Procure des insultes ciblées
- ☐ Commet un vol, vandalisme, taxage
- ☐ Opposition majeure : refuse de collaborer avec l'adulte
- ☐ Autres

Intervention requise de la TES

Description de l'événement et commentaires : _____

que : activée Accessibilité : consultez nos recommandations

Intervention requise de la TES

Description de l'événement et commentaires : _____

_____
Signature de la personne témoin de l'erreur majeure

Mesure d'aide d'urgence : _____

Signatures : _____ Direction _____ Titulaire _____ Parent

ANNEXE 7

La couleur des émotions

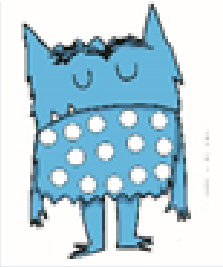

Je suis calme, comme quand le soleil est là à mon réveil et qu'un repas copieux m'attend.

Je suis vigilant et ouvert aux différents apprentissages.

Je sens que quelque chose me dérange, mais je ne vois pas l'importance de la nommer.

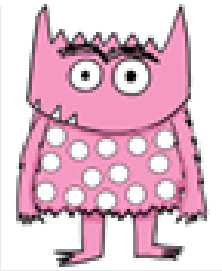

Je suis porté à ne plus regarder les gens, ou mes muscles se contractent, ou bien un tic nerveux apparaît .

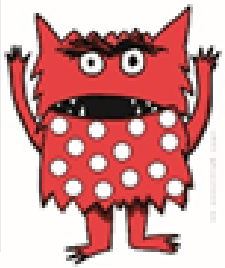

J'ai la cervelle d'une mouche qui se frappe la tête à répétition contre une vitre.

MERCI AU COMITÉ

- Mme Sandra Fortin, psychologue scolaire
- Mme Claude Gagnon, soutien à la pédagogie et à l'encadrement
- Mme Karine Gaudreault, soutien à la pédagogie et à l'encadrement
- Mme Marie-Lou Girard, technicienne en éducation spécialisée
- Mme Marie-Hélène Boivin, technicienne en éducation spécialisée
- Mme Chantale Côté, enseignante
- Mme Marie-Josée Côté, direction